PUBLIÉ LE 23/09/2026 - MISE À JOUR LE 02/10/2026

Sérum antibothropique

Actualisation du 02/10/2026

- Mise à disposition de la traduction française du RCP brésilien

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Sérum antibothropique, 2 immunoglobuline équine spécifique venin Bothrops), 5 mg/mL, solution à diluer pour perfusion

Substance active

Fragment F(ab') 2 immunoglobuline équine spécifique venin Bothrops

Laboratoire

Instituto Butantan

AMM

Lire aussi

Autres informations

Résumé de rapport de synthèse périodique

Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

Sérum antibothropique, 2 immunoglobuline équine spécifique venin Bothrops), 5 mg/mL, solution à diluer pour perfusion

Critères d'octroi

- Traitement des envenimations provoquées par les morsures de serpents du genre Bothrops.

Autres informations

- Ce sérum pentavalent est établi à partir de venin de serpents B.jararaca, B. alternatus, B. jararacussu, B. moojeni et B. neuwiedi. Il n’est pas indiqué dans le traitement des morsures par les serpents Crotalus, Lachesis, Micrurus ou autres genres de serpents.
- A ce jour, les données disponibles sur le mode de production et de contrôle de ce produit qui dispose d'une AMM au Brésil nécessitent d'être complétées. Cependant au regard du risque fatal par morsure de Bothrops, ce sérum peut être administré à titre exceptionnel.
- Posologie : les doses recommandées dépendent de la gravité de l’empoisonnement dont les critères sont décrits dans le RCP. Le traitement doit être administré le plus tôt possible après la morsure. Des doses allant de 2 à 4 flacons pour un degré de gravité léger à 12 flacons pour un degré de gravité élevé peuvent être administrées.

Consultez la traduction française du RCP brésilien (02/10/2026)

- Médicament réservé à l'usage hospitalier.

Faire une demande d'AAC (autorisation d’accès compassionnel)

Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC

En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l’application e-saturne** doivent désormais passer par le formulaire dédié.